

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 16 janvier 2023 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Paul Barriault,

**SONT PRÉSENTS :**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

**ÉTAIENT ABSENTES :**

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Jessy Létourneau	directeur général et greffier-trésorier
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

---

Monsieur le maire constate de quorum et ouvre la séance à 19 h 30

---

**RÉSOLUTION N° 2023-01  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire la modification suivante :

**Ajout :**

6. Politique des conditions de travail des employés cadres de la municipalité de Havre-Saint-Pierre : renouvellement et autorisation de signature

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault  
appuyé par le conseiller Jonathan Blais  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.

---

**RÉSOLUTION N° 2023-02  
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 DÉCEMBRE 2022 ET DU  
13 DÉCEMBRE 2022 À 19H30 ET 20H30.**

---

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances du 5 et 13 décembre 2022 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que les procès-verbaux des séances du 5 et 13 décembre 2022 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soient adoptés tels que déposés.

---

**RÉSOLUTION N° 2023-03  
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2022 : APPROBATION**

---

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier  
appuyé par le conseiller Charles Arsenault  
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 181 938.26 \$ en date du 31 décembre 2022.

---

**RÉSOLUTION N ° 2023-04  
RÈGLEMENT N° 375 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET  
COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023 ». ADOPTION DU RÈGLEMENT.**

---

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par la conseillère Marie-Ève Thériault et du dépôt du projet de règlement n° 375 lors de la séance du 13 décembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier  
appuyé par le conseiller Jonathan Blais  
et unanimement résolu

Que le règlement n° 375 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2023 » soit adopté par le conseil.

---

**RÉSOLUTION N° 2023-05  
RÈGLEMENT N° 376 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES DE SERVICES ». ADOPTION DU RÈGLEMENT.**

---

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Jonathan Blais et du dépôt du projet de règlement n° 376 lors de la séance du 13 décembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par le conseiller Charles Arsenault  
et unanimement résolu

Que le règlement n° 376 « Règlement concernant les taxes de services » soit adopté par le conseil.

---

**RÉSOLUTION N° 2023-06  
RÈGLEMENT N° 377 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°364 - RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ». ADOPTION DU RÈGLEMENT.**

---

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par la conseillère Charlotte Cormier et du dépôt du projet de règlement n° 377 lors de la séance du 13 décembre 2022;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier  
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier  
et unanimement résolu

Que le règlement n° 377 « Règlement modifiant le règlement n° 364 - règlement relatif au traitement des élus municipaux » soit adopté par le conseil.

---

**RÉSOLUTION 2023-07  
POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES DE LA MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE : RENOUVELLEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

---

CONSIDÉRANT QUE la Politique des conditions de travail des employés cadres a été révisée et acceptée par les élus municipaux;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier  
appuyé par le conseiller Charles Arsenault  
et unanimement résolu

Que la Politique des conditions de travail des employés cadres pour la période de janvier 2021 à décembre 2026 soit adoptée telle que déposée.

**RÉSOLUTION N° 2023-08**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 52.

---

-----  
**Paul Barriault, maire**

-----  
**Jessy Létourneau, directeur général**